



CLaC'Infos n°19

Le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29

Octobre2022

CLaC'Infos apporte une information sur l'actualité de la Laïcité et sur l'activité de l'association Comité Laïcité Citoyenneté 29 (CLC29). Il a pour vocation d'être partagé avec les sympathisants et défenseurs de la Laïcité.

N'hésitez pas à le diffuser très largement à vos proches, ami(e)s et connaissances.

La rédaction du CLaC'Infos.

Sommaire

1. Editorial du Président du CLC29
2. Actualités du CLC29
3. Le dossier du mois : le droit à l'avortement aux Etats-unis
4. Tribune libre
5. Revue des médias
6. Conseil de lecture supplémentaire
7. Le Quiz du mois

Editorial

Le billet du Président du Comité



.Le 16 Octobre 2022 eut lieu la commémoration, au Lycée Vauban de Brest, de la mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, assassiné et décapité deux ans plus tôt, le 16 octobre 2020, pour avoir simplement exercé son métier.

Rappelons succinctement les faits :

Lors d'un cours d'enseignement moral et civique sur la liberté d'expression avec ses élèves de quatrième, Samuel Paty montre deux caricatures de Mahomet issues du journal satirique Charlie Hebdo. Mis au courant, le père d'une des collégiennes publie alors sur divers réseaux sociaux des vidéos dans lesquelles il invective le professeur. Son nom et l'adresse de l'établissement scolaire où il exerce sont divulgués sur ces réseaux. Les vidéos ainsi diffusées prennent un aspect viral, suscitant de nombreux messages haineux à l'encontre de Samuel Paty, ceci jusqu'à la perpétuation de son assassinat par un jeune homme fanatisé.

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est, en partenariat avec le Lycée Vauban, particulièrement impliqué dans cette commémoration. En effet, nous sommes intervenus auprès de 300 lycéens et lycéennes répartis en 20 groupes.

Notre retour d'expérience de ces interventions est très positif. Que ce soit au travers de l'écoute des élèves, de leur participation et de leur intérêt.

Ce constat contredit un sondage national réalisé voici un an qui indiquait : « *Plus de 60% des jeunes (63%) estiment que la laïcité est aujourd'hui en danger en France, selon le regard que portent les 18-30 ans sur l'assassinat de Samuel Paty* ».

Cette contradiction met en lumière le rôle prépondérant que jouent les minorités manipulatrices et agissantes sur notre perception de la réalité et la formation de l'opinion dans nos démocraties. En effet ces groupes entretiennent la confusion :

- Confusion entre liberté individuelle et vivre ensemble
- Confusion entre communautarisme et multiculturalisme
- Confusion au travers des réseaux sociaux par des « fakes » falsifiant la réalité.

Depuis quelques années, une confusion entre **liberté individuelle et vivre ensemble** a été volontairement introduite, notamment au travers du port de vêtements à connotation religieuse dans l'école publique. Cette confusion est alimentée via les réseaux sociaux par quelques irresponsables qui usent de cette liberté anonyme et sans limite ni pudeur et qui exhibent leurs stratégies de contournement de la loi de 2004, alors que dans le même temps des femmes d'un immense courage meurent sous les balles d'une théocratie iranienne détestable.

Sommes-nous en train de rejouer la situation de juin 1989 ? Lorsque les premiers voiles sont apparus dans l'école publique et que la réponse du Conseil d'Etat a été finalement de renvoyer la question aux directions d'établissements en créant les conditions du cas par cas. Il a fallu attendre 15 années de flottement pour en arriver à la loi du 15 mars 2004 qui a réaffirmé, simplement, la laïcité de l'école.

Ces atermoiements ont coûté cher à la laïcité !

Alors même que la Laïcité protège la liberté de tous, faisant en sorte que religions et traditions restent à la porte des établissements scolaires, afin que les élèves soient égaux et libres au regard de leurs particularismes hérités et dégagés de toute prédestination, pour bénéficier de l'instruction qui émancipe et cultive l'autonomie de soi. C'est justement cela qui insupporte les islamistes et autres intégristes de tous poils qui manipulent ces jeunes en leur faisant croire que la laïcité est tournée contre eux. Au

contraire, la laïcité protège la liberté de conscience de chacun, et par voie de conséquence, le fait qu'aucune religion ou qu'aucun particularisme ne vienne empiéter sur cette liberté-là. Nous savons donc parfaitement ce qu'il faut faire, tracer une limite claire par voie réglementaire, excluant ces tenues religieuses. D'autant que cela n'est pas bien difficile à identifier puisque ce sont les mêmes jeunes femmes qui portent le voile jusqu'à l'entrée de l'établissement.

Depuis un siècle, l'enjeu de la place des religions n'a pas changé, car c'est une affaire de principe constitutif de la République ; la laïcité assure l'autonomie du pouvoir politique au regard du pouvoir religieux. Autrement dit, **nos lois sont établies par un processus démocratique qui ne se laisse pas influencer par des considérations relevant de la croyance, mais guidé par l'intérêt général qui rassemble croyants et incroyants, en les reconnaissant comme citoyens.** Voilà ce sur quoi il ne faut pas céder ! Le rapport de force est largement favorable à la laïcité dans notre pays, puisque les trois quarts des Français la soutiennent dans toutes les enquêtes d'opinion. Il faut avoir le courage politique de transformer ce rapport de force en décision d'Etat.

La remise en cause du principe de Laïcité s'appuie aussi sur une **confusion entre multiculturalisme et communautarisme.** La France est par essence un pays multiculturel ; nos traditions basques, bretonnes, corses, savoyardes... en attestent, tout comme les flux migratoires italien, polonais, portugais, algériens, africains... que notre pays a intégrés et qui ont enrichi la culture commune, tout en préservant l'identité de ces migrants. Une partie importante de notre jeunesse, sensible au multiculturalisme, n'a pas la juste connaissance du communautarisme, déviance du multiculturalisme et du danger que cela représente. Cette revendication identitaire relève, en fait, de la constitution de groupes de pression religieuse, qui convergent dans le **communautarisme** et enferment les individus dans un intérêt soi-disant commun qui les prive de leurs droits et libertés individuels. Ce communautarisme entend imposer ses règles religieuses à notre société, en s'interposant entre les individus et leurs droits, en rompant l'égalité entre les citoyens ; ce communautarisme-là est le principal terreau de la radicalisation.

De cette situation de fragmentation voulue par quelques intégristes, l'affrontement est la seule voie. Il est donc temps de réagir, de donner des signes forts, d'avoir une parole claire et sans ambiguïté jusqu'au sommet de l'Etat, une parole qui redonne confiance dans ce que représente notre République comme cadre de concorde. C'est impératif, avant que la situation nous dépasse, et que le choix politique des citoyens ne se tourne encore plus vers ceux qui prônent un pouvoir fort et arbitraire comme dernier recours aux tensions qui se renforcent. Sans oublier le risque d'une nation qui fait le tri entre ses citoyens et se replie sur elle-même, multipliant les divisions.

Enfin, tout ceci n'est possible qu'avec **le concours des réseaux sociaux et de la confusion qu'ils entretiennent entre croyance et connaissance.** Dans le cas de Samuel Paty, ce sont des vidéos mensongères et haineuses, diffusées sur la toile, qui ont transformé le professeur en cible.

Il est des utilisations politiques de ces réseaux. Elles sont assumées et leurs objectifs sont connus. Il en est d'autres qui ne sont qu'un moyen narcissique offert à des adolescents en mal de statut et de reconnaissance, et dont le caractère ludique a aboli les frontières entre le jeu et le tragique, ouvrant la voie aux discours et comportements dont les conséquences dans la vraie vie sont comme effacées. Le sentiment que sur les réseaux on peut parler sans se préoccuper de ce qu'il adviendra des mots, peut conduire au drame.

Tardivement, depuis l'assassinat de Samuel Paty, une unité de contre-discours républicain a vu le jour au sein du comité interministériel anti-radicalisation.

Pour conclure, notre intervention marquée par la tristesse au Lycée Vauban est à lire comme un espoir et un encouragement à poursuivre et étendre notre action pédagogique vis-à-vis de la jeunesse de notre département car la Laïcité, conquise avec difficulté, atteste de la liberté, mais aussi de l'égalité de principe de tous les êtres humains, sans discrimination de sexe, de couleur, ou d'opinion spirituelle.

La Laïcité a donc une vocation universelle.

Jean Pierre HUE Président du Comité Laïcité Citoyenneté 29



Actualités du CLC29

intervention du CLC29 au lycée VAUBAN

Le CLC29, à la demande du Lycée VAUBAN de Brest, est intervenu pour une opération d'envergure. Exposition sur la Laïcité et intervention d'une heure devant vingt groupe d'élèves.

Le hall principal a permis d'exposer les affiches d'information sur la Laïcité, accessible à tous. de plus une action d'information auprès de 20 groupes d'élèves (environ 300 élèves au global) pendant une heure environ, afin de parler de la Laïcité. L'action s'est déroulée sur 4 jours s'inscrivant dans la comémoration prévue par le lycée, en l'honneur de la mémoire de SAMUEL PATY. Une stèle, réalisée par les élèves de chaudronnerie, a été inaugurée rebaptisant la grande cour du lycée - **AGORA Samuel PATY**.



Le Télégramme

À Brest, les lycéens de Vauban rendent hommage à Samuel Paty
Publié le 14 octobre 2022 à 18h37

[Regardez la vidéo](#)

Le dossier du mois

Le droit à l'avortement aux Etats-unis



Depuis le mois de mai, un mystérieux groupe d'activistes pro-avortement revendique des actes de vandalisme à travers les États-Unis sous le nom de Jane's Revenge.



Etats-Unis : l'Arizona réactive une loi du XIXe siècle interdisant presque totalement l'avortement

FRANCE INFO, le 24 septembre 2022

Accès livre et gratuit

S'appuyant sur une récente décision de la Cour suprême, la juge Kellie Johnson a renvoyé le droit en matière d'IVG à ce qu'il était avant 1973 dans cet Etat du sud du pays.

[En savoir plus](#)



Mademoiselle, Publié le 14 octobre 2022 à 07h40
Accès libre et gratuit

Qui est Jane's Revenge, le groupe militant pro-avortement terrorisant l'extrême droite américaine ?

[En savoir plus](#)



La Presse, Publié le 14/10/2022
Accès libre et gratuit

Référendum sur l'avortement au Kentucky - vue du Canada-

[voir la vidéo](#)



Dans le Wisconsin, les médecins perdus face à l'interdiction de l'avortement"

Le Point, le 17 octobre 2022

Accès libre et gratuit

Entre les recours en justice contre la loi et son imprécision, les gynécologues n'osent plus intervenir pour sauver leurs patientes

[En savoir plus](#)



Tribune libre

Chaque mois retrouvez un billet d'humeur d'un membre du conseil d'administration du Comité Laïcité Citoyenneté 29.

Avis personnel, partage d'impressions, sur l'actualité ou tout sujet ayant trait à la Laïcité, cette tribune d'expression libre est sous l'entière responsabilité de son auteur et ne saurait engager le CLC29.

Dans ce numéro, c'est **Antoine Larfaoui**, membre du CLC29, qui partage son billet d'humeur.

Si, intéressé par nos activités et, qui sait, tenté de nous rejoindre, un quidam se penchait sur notre cher CLaC'Infos et en passait en revue les précédents numéros, il pourrait être tenté de nous imaginer obsédés par l'Islam, le voile, mais aussi par d'autres concepts abscons – et discutables (wokisme, cancel culture, islamo-gauchisme, ad libitum – ou ad nauseum, au choix).

Or, bien entendu, notre unique souci est **la défense de la laïcité et de la citoyenneté**, contre toutes les tentatives d'influence du religieux dans les affaires publiques et politiques, et contre tous les obscurantismes. Alors, pour ne pas ajouter d'eau au moulin de notre béotien, je vais pour cette tribune libre m'en retourner vers notre bonne vieille chrétienté.

Le 20 septembre dernier, France Culture diffusait un épisode de l'émission « Les Pieds sur Terre », dans lequel Timothée de Rauglaudre recueillait la parole de Solène et Soazig, deux jeunes femmes sorties (pour ne pas dire enfuies) de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX).

FSSPX, quésaco ?

Fondée en 1970 par l'archevêque Marcel Lefèbvre (qui sera excommunié en 1988,

marquant la rupture de son courant avec l'« Église Conciliaire », il s'agit de l'une des principales organisations représentantes en France du courant catholique intégriste (les concernés diront « traditionaliste »), où elle rassemble plusieurs dizaines de milliers de fidèles.

Messe Tridentine (en latin, bien évidemment !), opposition claire à la liberté religieuse, refus de l'œcuménisme (et de la Laïcité, cela va sans dire), pas d'activité professionnelle (ni de pantalon) pour les femmes, pas de scolarisation des enfants hors de l'organisation (y compris dans l'enseignement privé sous contrat) en sont les principaux préceptes. L'emprise sur les fidèles se fait par une vie en autarcie (les contacts même avec d'autres catholiques étant rares), l'omnipotence d'un clergé au rôle prescriptif et la prépondérance du rôle du père comme chef de famille.

Les femmes sont (comme toujours dans les milieux ultrareligieux) les premières à subir les conséquences de cette emprise, les rôles familiaux et sociaux étant extrêmement genrés. Cela va de la tenue vestimentaire, très stricte, à la possibilité de faire des études ou avoir une vie professionnelle. Ainsi, l'une des participantes de l'émission de France Culture a été envoyée de force dans un couvent de la Fraternité, sa relation de couple n'étant pas adoubee par son père.

Quid de celles et ceux qui seraient tentés de quitter la fraternité ? Ce serait s'exposer à un bannissement de la communauté. Ce phénomène se retrouve dans la plupart des organisations sectaires ; la FSSPX est d'ailleurs surveillée attentivement par la MIVILUDES (ou du moins ce qu'il en reste).

Les autres intégrismes religieux, dont nous traitons souvent dans ces pages, n'ont donc pas à rougir.

La Fraternité Saint-Pie X dans la cité

La plupart des enfants sont scolarisés dans des établissements privés hors-contrat dépendant soit directement de la FSSPX, ou tenus par des organisations proches (le plus souvent des Sœurs Dominicaines). Cela permet de « préserver » les enfants de l'influence néfaste du monde, et d'assurer l'avenir de la communauté. Si parfois les classes de maternelle et de primaire accueillent filles et garçons, les établissements secondaires sont non-mixtes.

Les élèves y sont pensionnaires, l'enseignement évidemment très conservateur et genré (les filles se cantonnent aux enseignements littéraires), la religion omniprésente..

Plusieurs cas de maltraitance dans les écoles de la Fraternité ont été rapportés. Certains de ces établissements scolaires ont aussi été les foyers d'épidémies de rougeoles, les catholiques traditionalistes étant en France parmi les fers de lance du mouvement antivax (main dans la main avec les diverses ramifications de l'Anthroposophie, mouvement sectaire naturaliste proche de la mouvance new-age, dont la sphère d'influence se situera plutôt du côté de certains groupes écologistes aux tendances ésotériques ; comme quoi, l'obscurantisme rassemble !).

La FSSPX porte aussi une parole politique, ultra-réactionnaire, et se trouve liée à différents groupes militants d'extrême-droite. Une proximité naturelle avec l'ex-Front National, mais aussi une certaine tendresse et nostalgie vis-à-vis du régime de Vichy et de Philippe Pétain, des accointances avec les maurassiens de l'Action Française et les mouvements monarchistes. Ainsi, le parti politique d'ultra-droite Civitas, qui s'est fait connaître lors des manifestations d'opposition au Mariage pour Tous en 2013, pouvait être perçu comme la face militante de la FSSPX (même si leurs relations se seraient distendues depuis) ; on retrouve d'ailleurs plusieurs interventions de prêtres de la FSSPX sur les différents supports de propagande du parti. La Fraternité possède d'ailleurs une chaîne Youtube, sur laquelle on trouve des retransmissions de messes, des cours de liturgie, mais aussi des conférences au contenu plus politique.

Leur discours reprend le credo habituel des milieux réactionnaires anti-républicains, à l'occasion légitimistes. Ainsi, en se penchant sur les divers supports de communication de la FSSPX, on retrouve une obsession pour un immémorial « ordre naturel » (présentant, pour faire court, les caractéristiques de l'Ancien Régime), qui aurait été mis à bas lors de la Révolution Française, sous l'influence diabolique des loges maçonniques, et dont résulterait le grand désordre contemporain, le régime artificiel de

la République produisant des hommes eux aussi artificiels.

Notons que, contrairement à d'autres communautés religieuses, la FSSPX est riche. Ainsi, l'année 2019 a vu inaugurée à Nantes une église flambant-neuve, pour la modique somme de 3 millions d'euros. Les achats et constructions de nouvelles écoles sont réguliers. Anecdote amusante pour une organisation prônant un tel séparatisme : la FSSPX profite bien évidemment des évolutions législatives qui en 2021 ont fait passer à 75% la possibilité de défiscalisation des dons aux associations culturelles.

La FSSPX en Bretagne et dans la région brestoise La Bretagne est une région où le catholicisme est encore très présent (près de la moitié des élèves de la maternelle au secondaire y sont scolarisés dans l'enseignement privé). La FSSPX n'est pas en reste. Cette implantation se fait d'une part par des prieurés et des églises, d'autre part par les établissements scolaires.

Ainsi, outre plusieurs églises, on trouve en Ile-et-Vilaine, non loin de Saint-Malo, un grand pensionnat de garçon, l'Ecole Sainte-Marie, qui compte environ 200 élèves. Son objectif est de former non pas des citoyens, mais des « hommes remarquables sous tout rapport, des hommes au-dessus de la médiocrité, sur lesquels la société, tant civile que religieuse, puisse compter pour l'avenir ». Sans vouloir tirer sur l'ambulance, nous pouvons rappeler que ce lycée s'est fait connaître pour des faits de violence physiques et psychologiques sur les élèves. Dans la région de Guingamp, on trouve le Cours Sainte-Anne, école et pensionnat réservée aux filles, « de la Grande Section à la classe de Philosophie ».

Dans le Finistère, la région brestoise est assez bien dotée. On y trouve y prieuré, à Guipavas, où officient trois abbés. La chapelle Sainte-Anne, dans le quartier de Saint-Martin à Brest, propose plusieurs messes par semaine.

Les soirs d'office, on peut admirer dans les rues avoisinantes quelques véhicules ornés de croix vendéennes.

Si Brest accueille plusieurs écoles catholiques traditionalistes hors-contrat, une seule est référencée par la FSSPX : l'école Stella-Maris, dans le quartier de Lambézellec, gérée par les Sœurs Dominicaines de Fanjeaux.

Cette dernière profite de grands locaux flambant-neufs, inaugurés en 2015.

Et donc ?

Il me semble qu'à notre modeste place d'association œuvrant pour la défense de la laïcité et de la citoyenneté, nous devons garder à l'œil tous les mouvements les mettant en péril, et entravant la liberté de conscience des individus. Militants pour l'émancipation, nous nous devons de lutter contre toutes les emprises sectaires, qu'elles soient politiques, religieuses ou plus largement spirituelles.

Nous devons, le cas échéant, alerter les organisations, associations, qui, parfois sans le savoir, pourraient avoir certaines proximités avec des organisations aux tendances sectaires. Je pense évidemment aux associations écologistes parfois tentées par un ésotérisme new-age (notamment sous l'influence de Pierre Rahbi et ses disciples), mais aussi à certains dérives confusionnistes plus étonnantes : l'Université Populaire du Pays d'Iroise, association d'éducation populaire proche de la Gauche alternative, organise le 22 novembre prochaine l'année projection d'une conférence sur Rousseau par l'Abbé Billecoq, prêtre de la FSSPX aux positions rétrogrades caricaturales.

Nous devons aussi réaffirmer notre plein soutien à l'action de la MIVILUDES, et défendre son renforcement, à l'heure où son existence même est menacée.

Références

L'émission « Les pieds sur Terre » de France Culture :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-pieds-sur-terre/obeissance-et-soumission-9118631>

La FSSPX et les femmes :

<https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/les-femmes-au-sein-de-la-fraternite-sacerdotale-saint-pie-x/>

La FSSPX et la politique :

<https://www.streetpress.com/sujet/1662988401-catholiques-antirepublicains-fraternite-saint-pie-x-separatisme-tradis-extreme-droite-religion-secte>

<https://www.conspiracywatch.info/notice/civitas>

La FSSPX en Bretagne :

<https://www.letelegramme.fr/ig/generales/regions/bretagne/traditionalistes-un-reseau-actif-31-01-2009-228831.php>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/nantes-traditionaliste-integrisme-fraternite-saint-pie-x-inaugure-eglise-1760489.html>

Cas de violence à l'Ecole Sainte-Marie à Saint-Père-Marc-en-Poulet :

https://actu.fr/bretagne/saint-pere-marc-en-poulet_35306/bretagne-enseignants-dune-ecole-traditionaliste-juges-violences-sur-eleves_18485541.html

Inauguration de l'Ecole Stella Maris à Brest :

https://actu.fr/bretagne/brest_29019/une-nouvelle-ecole-a-lambezellec_5063895.html

La MIVILUDES :

<https://www.ldh-france.org/miviludes-le-compte-ny-est-pas/>

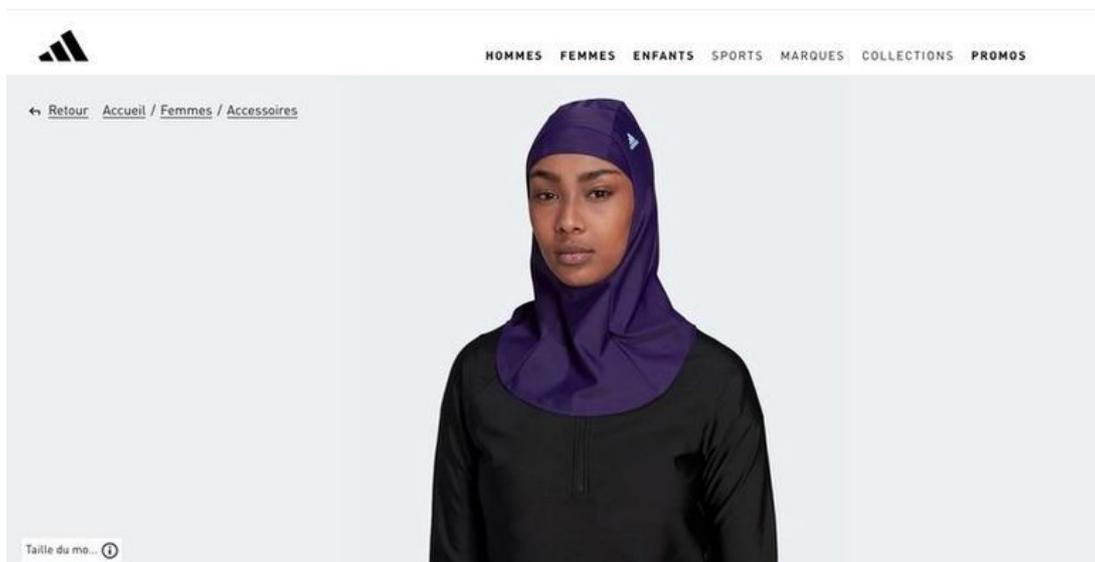
<https://www.marianne.net/societe/laicite-et-religions/miviludes-la-lutte-contre-les-derives-sectaires-a-disparu-de-lorganigramme-du-gouvernement>

A.L.



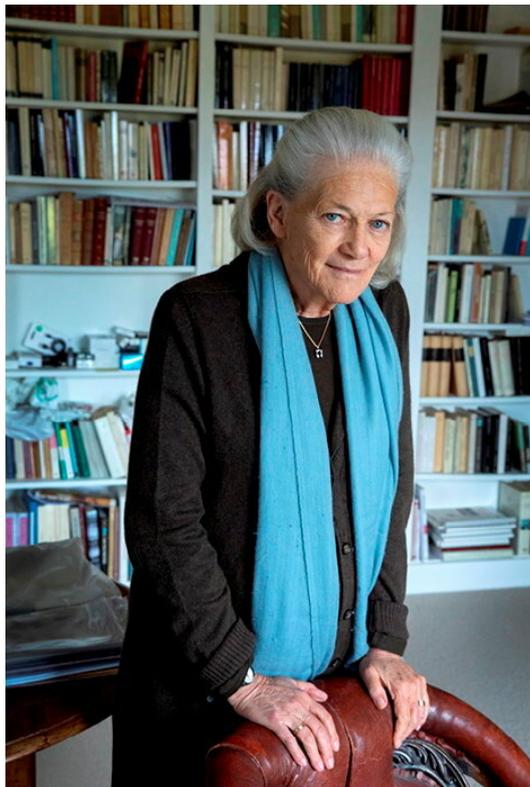
La revue des médias

Les éléments de la revue des médias sont sélectionnés à titre informatif et ne reflètent pas nécessairement la position du Comité Laïcité Citoyenneté 29..



Par Naëm Bestandji , essayiste, auteur de « Le linceul du féminisme : caresser l'islamisme dans le sens du voile » (Seramis, 2021).

En savoir plus



Élisabeth Badinter : « Réagir est un devoir »

50 ANS DU POINT. La philosophe, spécialiste du siècle des Lumières, nous offre une nouvelle contribution sur l'école publique et la laïcité à la française. Le POINT, Publié le 29/09/2022
Accès libre et gratuit

Jusqu'à très récemment, je n'ai jamais été tentée par le désespoir, un état de conscience qui nous fait penser que tout est perdu, et qui à mes yeux ne peut être atteint que lorsque la mort est là, soit parce que votre santé est irrémédiablement touchée, soit parce qu'une guerre abominable fait des ravages autour de vous...

[Lire la suite](#)



2022
EUROPEAN
INNOVATIVE
TEACHING
AWARD

Une fillette voilée pour promouvoir l'éducation : la Commission européenne plaide "l'erreur" Marianne, le 30 septembre 2022
Accès limité

Un visuel diffusé sur le compte Twitter du programme européen Erasmus+ de l'Union européenne, mettant en avant une fillette voilée, a déclenché une vive indignation, avant d'être retiré des réseaux sociaux. La Commission européenne évoque une « erreur administrative ». Elle a pourtant fait à plusieurs reprises la promotion du voile islamique et financé des associations proches des Frères musulmans.

[Lire la suite](#)





Port du voile : rompre l'omerta islamiste"

Le droit de vivre, 12 Octobre 2022

Accès libre et gratuit

Des femmes courageuses arrachent leur voile en Iran. Leur combat contre un régime théocratique ne saurait être assimilé à la revendication d'un libre choix de porter le hijab, contrairement à ce que voudraient faire croire en France les partisans d'un islam politique.

[Lire la suite](#)



"Les femmes voilées en Occident choisissent l'opresseur, la loi du mâle, contre la révolte des femmes"

Marianne, Par Pierre Jourde

Publié le 29/09/2022

Accès libre et gratuit

Écrivain, universitaire et critique, Pierre Jourde explique dans une tribune en quoi la gauche se trompe, selon lui, en évoquant la « liberté de ne pas porter le voile, liberté de pouvoir le porter ».

[Lire la suite](#)

Réponse à Olivier Abel : « La loi protège la foi tant que la foi ne dicte pas sa loi »

La Croix, Gilles Clavreul et Denis

Maillard,

le 12/09/2022

Accès libre et gratuit

Dans un texte dont La Croix (lundi 5 septembre) a publié de larges extraits à l'occasion de l'Assemblée du Désert, le philosophe Olivier Abel, disciple de Paul Ricœur, dit craindre « de nouvelles Saint-Barthélemy » à l'instigation d'une « France "toute laïque" ». Au-delà de la stupéfaction que provoque cette formule, comment comprendre ce nouveau procès fait à la laïcité et, partant, cette cécité envers la vérité historique ? Car tout commence par une singulière réécriture de l'Histoire.

[Lire la suite](#)

CHARLIE HEBDO.fr

Un autre islam est-il possible ?

Par Johanna Luyssen

Riss · Mis en ligne le 7 septembre 2022

Accès libre et gratuit

Depuis lundi a débuté le procès de l'attentat de Nice, qui fit 86 morts et 458 blessés sur la promenade des Anglais, le soir du 14 juillet 2016. Et lundi prochain commencera celui en appel des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015. Pour être honnête, on doute d'en apprendre beaucoup plus que ce qu'on sait déjà, car tout semble avoir déjà été dit, et les zones d'ombre qui demeurent ont peu de chance d'être éclairées un jour.

[Lire la suite](#)





La leçon de Samuel Paty : le Franc-Parler de Caroline Fourest

FRANC-TIREUR, Par Caroline FOUREST

Publié le 20/10/2022

Accès libre et gratuit

Écrivain, universitaire et critique, Pierre Jourde explique dans une tribune en quoi la gauche se trompe, selon lui, en évoquant la « liberté de ne pas porter le voile, liberté de pouvoir le porter ».

[Lire la suite](#)



Laïcité : quelles règles en vigueur dans l'enseignement supérieur ?

L'ETUDIANT, Par Sarah Nafti, publié le 14

Octobre 2022

Accès libre et gratuit

Dans les universités, les étudiants ne sont pas soumis aux règles de neutralité religieuse, à l'inverse des agents de la fonction publique, dont les enseignants et contractuels.

[Lire la suite](#)

ATTEINTES À LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE: TIKTOK CONVOQUÉ AU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

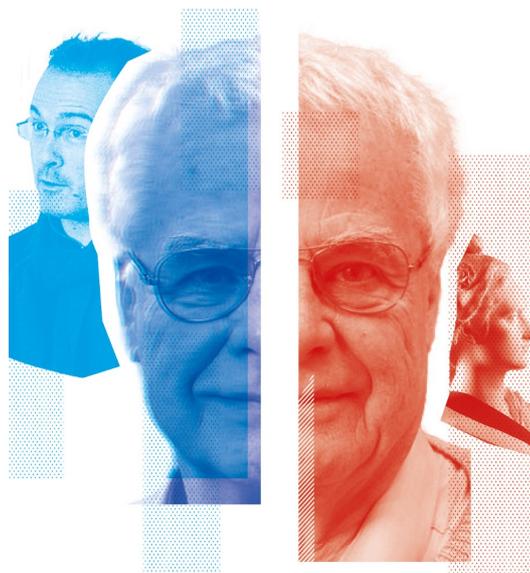
BFM, Tch & CO Par Thomas LeRoy, le

20/10/2022

Accès libre et gratuit

Des influenceurs encouragent le port de vêtements religieux au collège ou au lycée. Le gouvernement attend une réaction du réseau social prisé par les jeunes..

[Lire la suite](#)



Laïcité à l'école : Pour Jean-Pierre Obin, "le renoncement est plus dangereux que le séparatisme"

FRANC-TIREUR, Par Raphaël Enthoven

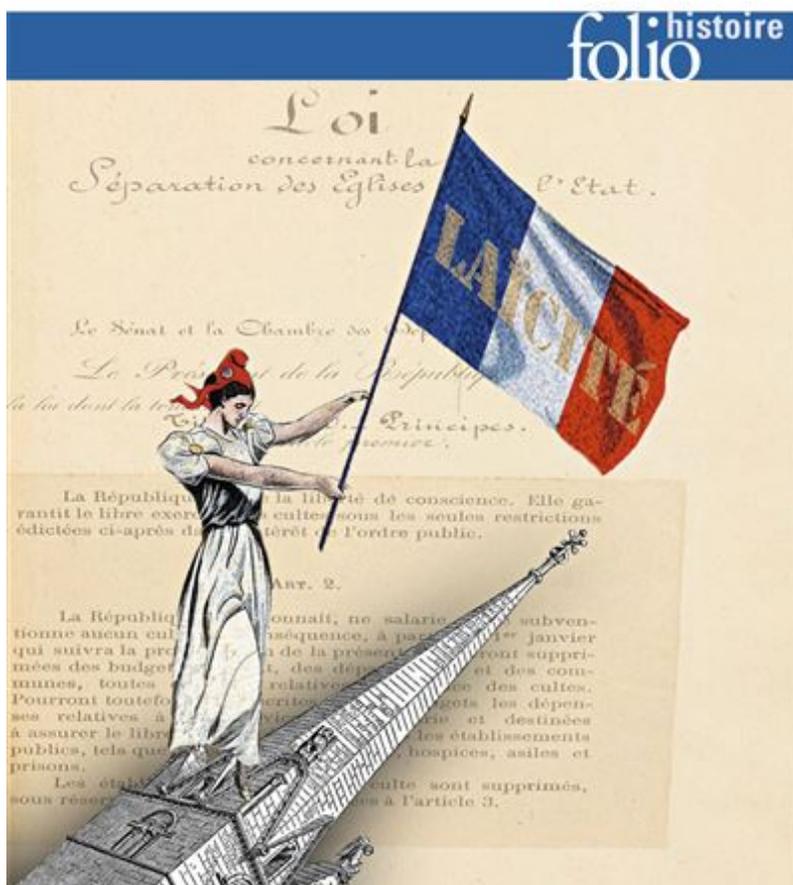
Publié le 20/10/2022

Accès libre et gratuit

Deux ans après l'assassinat de Samuel Paty, rien n'a changé. L'influence islamiste continue de gangrener l'école et l'université, à travers les réseaux sociaux ou d'associations proches des Frères musulmans. Si des directeurs d'école et des enseignants résistent courageusement, nombreux sont ceux qui préfèrent se taire, par déni, complaisance ou par peur. Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale et auteur du rapport qui alertait dès 2004 sur les atteintes à la laïcité,

Conseil de lecture supplémentaire

Patrick Weil De la laïcité en France



De la laïcité en France
Patrick Weil (Auteur) Paru le 7 avril 2022 Essai (Poche)

Il n'y a pas si longtemps, la laïcité allait de soi, unissait tous les Français, et nous distinguait des autres. Voilà qu'aujourd'hui elle nous divise. Dans ce court et vigoureux essai pédagogique, Patrick Weil repart du passé pour réparer le présent et préparer l'avenir. Car l'histoire de la loi de 1905, matrice juridique de la laïcité, fournit en réalité toutes les armes pour apaiser les querelles d'une France en guerre avec elle-même. Ceux qui cherchent une boussole pour la pratique de la laïcité dans des situations...

[Acheter le livre](#)



Le QUIZZ du mois

Chaque mois, le CLC29 vous propose un quiz pour tester vos connaissances sur la citoyenneté et la laïcité ! Les réponses figurent dans le site internet de notre association. Amusez-vous bien !



Question 1 : Il existe un enseignement religieux dans les établissements scolaires en Alsace-et-Moselle en raison d'une situation concordataire. Qu'est-ce que le concordat ? (plusieurs réponses possibles)

- A - C'est un héritage de l'histoire créé par Napoléon.
- B - C'est un moyen de rétablir la paix religieuse dans le pays.
- C - C'est un système qui ne reconnaît que la religion catholique, celle de la majorité des Français

[Accéder à la réponse 1](#)

Question 2 : Pourquoi les représentants religieux sont-ils rassemblés à la cérémonie des vœux en 2014 à l'Élysée ?

- A - Pour mettre en commun leur attachement à la Laïcité.
- B - Pour demander un pouvoir politique.
- C - Pour parler du contenu religieux.
- D - Parce qu'ils habitent à côté de l'Élysée.

[Accéder à la réponse 2](#)



(source image : <http://axedelaresistance.com/castellane-la-secte-du-mandarom-mandarom-shambhasalem/>)

Question 3 :A votre avis, pour quelle raison cette statue de 15 ... mètres représentant un culte sectaire fut-elle détruite en 2001 ?

- A - Le pays a changé de religion
- B - Elle ne respectait pas la Laïcité
- C - Elle avait une taille trop importante
- D - Il y avait un défaut de permis de construire

[Accéder à la réponse 3](#)

Adhésions

Ensemble, continuons de défendre les valeurs de la Laïcité, poursuivons nos actions auprès d'un public élargi !

Renouvelez votre adhésion, adhérez !

Le Comité Laïcité Citoyenneté 29 est reconnu d'intérêt général et peut, à ce titre, émettre un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts 66% du montant de l'adhésion.

[J'adhère, je renouvelle mon adhésion](#)

Abonnement

Vous avez reçu le CLaC'Infos par l'intermédiaire d'un proche, d'un(e) ami(e), d'une connaissance et vous souhaitez recevoir les prochains numéros ?

Abonnez-vous au CLaC'Infos, le bulletin d'information du Comité Laïcité Citoyenneté 29. C'est gratuit !

[Je m'abonne au CLaC'Infos](#)

Directeur de la publication :
Président du CLC29

Cet e-mail vous a été envoyé car vous êtes inscrit sur
la liste de diffusion des sympathisants du Comité Laïcité Citoyenneté 29
[Cliquez ici pour vous désinscrire](#)



© 2022 Comité Laïcité Citoyenneté 29

[Voir la version en ligne](#)

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)